BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 490

43 – HAUTE-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Ventes et cessions

101 762 144 RCS Le Puy en Velay.
REMS PERFORMANCE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 508, Route DE CHAMPS DE BERRE, 43240 Saint-Just-Malmont.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 90000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Exploitation de salle de sport, club de fitness et notamment aérobic, stretching, renforcement musculaire, musculation, sauna, relaxation et toutes activités connexes. Vente de compléments alimentaires et prestations de coaching, création, acquisition, exploitation, vente, prise ou dation à bail de tous établissements industriels ou commerciaux se rattachant à l'objet sus défini, participation de la société par tout moyen, directement ou indirectement..
Adresse : ZA Champs de Berre, Espace Commercial Velay Pilat, 43240 Saint-Just-Malmont.
Précédent propriétaire : 849 693 387 RCS Le Puy en Velay. **CMS SPORT.**
Date de commencement d'activité : 31 mars 2026.
Publication légale : LACOMMERE43.FR *du* 9 avril 2026.
Oppositions : Au siège du fonds cédé sis ZA Champs de Berre, Espace Commercial Velay Pilat 43240 SAINT-JUST-MALMONT..
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 31/03/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de LE PUY EN VELAY le 01/04/2026, Dossier 2026 00007660. Référence : 4304P01 2026 A 00431. Adresse de l'ancien propriétaire : ZA Champs de Berre Espace Commercial Velay Pilat 43240 SAINT-JUST-MALMONT. Adresse du nouveau propriétaire : 508 Route DE CHAMPS DE BERRE 43240 SAINT-JUST-MALMONT. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..